



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 décembre 2024

Date de convocation : 29 novembre 2024 Nombre de conseillers en exercice : 23
Date d'affichage : 29 novembre 2024 Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi cinq décembre, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 29 novembre 2024.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, M. LACOMME, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mmes FILLATRE, TRIMBOUR, M. FILLATRE, Mme VUITRY, M. PIERROT

M. Thomas FILLATRE est arrivé à 19h35 durant la lecture de la décision n°23-2024-7.1

Ont donné pouvoir : M. Patrick VELAY à M. Alain PRAT
Mme Alexandra EYHERABIDE à M. Rémi HEUDE
Mme Chrystelle LEPAGE à M. François LACOMME
Mme Laetitia LAUTRU à M. Thomas FILLATRE
M. Alain VUITRY à M. Alain PIERROT
M. Erwan MERLET à Mme Joëlle VUITRY
M. Bruno DUBOIS à Mme Sylvie BARBERI
M. Bernard JACQUET à Mme Marie-Claire CHAMBARET

Absents excusés : M. Olivier CARNOT, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

N° 2024 / VIII / 2 - 7.1 Concessions de cimetière : **Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n° 2022/V/3 – 7.1 du Conseil municipal du 23 juin 2022 fixant les tarifs des concessions du cimetière à compter du 1^{er} juillet 2022,
CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser les tarifs de ces concessions,
CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres de la Commission des finances réunis le 27 novembre 2024,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs des concessions dans le cimetière communal comme suit :

Nature de la concession	Tarifs 2022	Tarifs 2025
Concession funéraire 15 ans	44,60 €	50,00 €
Concession funéraire 30 ans	152,20 €	170,00 €
Concession funéraire 50 ans	299,60 €	335,00 €
Concession cinéraire horizontale 15 ans	22,20 €	25,00 €
Concession cinéraire horizontale 30 ans	76,30 €	85,00 €
Concession cinéraire horizontale 50 ans	149,60 €	168,00 €
Concession cinéraire verticale 15 ans	1 305,20 €	1 461,00 €
Concession cinéraire verticale 30 ans	1 359,30 €	1 522,00 €
Concession cinéraire verticale 50 ans	1 432,60 €	1 604,00 €

PRÉCISE que, dans le columbarium vertical, les familles acquièrent, en plus de la concession cinéraire, une case en granit rose destinée à recevoir l'urne. Son coût est inclus dans le tarif fixé par l'assemblée.

DIT que les recettes correspondantes seront inscrites à l'article 70311 du budget en cours,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET
Maire de Cerny

